

# DOCUMENT À FOURNIR

## Un certificat de naissance et une pièce d'identité

Pour les formations financées par le ministère, vous pouvez débiter votre inscription en ligne mais vous devrez vous présenter en personne à l'un de nos points de services pour compléter un formulaire d'inscription et nous fournir l'original du certificat de naissance et votre carte d'assurance-maladie ou permis de conduire tel que stipulé dans les règles de financement du ministère, si ceux-ci n'ont pas encore été remis pour l'année scolaire 2017-2018.

Voici des **exemples** de documents à fournir :

